

Manche

École du Rocher. Les élus et les parents d'élèves demandent la réouverture d'une classe



Les parents d'élèves et les élus de Mortain-Bocage souhaitent la réouverture d'une classe à l'école du Rocher de Mortain.

L'an passé, parents et élus s'étaient battus contre la fermeture de classe annoncée à l'école du Rocher. Elle compte 130 élèves dont 11 élèves ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire) qui « **ne sont pas pris en compte** », déplorent élus et les représentants des parents d'élèves.

Au 7 novembre 2019, l'effectif de la classe de Très petite section, petite section et moyenne section est de 37 élèves. Le maire de Mortain-Bocage, Hervé Desserouer s'inquiète pour la sécurité. « **Veiller au bien-être est un enjeu primordial** ». Pour ces raisons, les parents d'élèves et les élus de Mortain-Bocage demandent à l'Inspection académique une réouverture d'une classe « **pour mieux remplir les missions qui nous sont confiées** ».

Un courrier envoyé aux élus

Hervé Desserouer a envoyé un courrier au député Bertrand Sorre, aux sénateurs Jean Bizet et Philippe Bas pour alerter cette situation. « **Il semble que l'Inspection d'académie veut rester droit dans ses bottes et jouer la montre en disant bon on verra l'année prochaine, on va se débrouiller ! Nous allons, nous Mairie devoir renforcer nos propres équipes parce que la situation n'est pas tenable, j'entends bien que l'Inspection d'Académie fasse de même. Nous voulons redynamiser les bourgs, cela passe par des services de qualité, et l'école c'est primordial !** », indique dans son courrier.

Des parents d'élèves souhaitent mener une action d'occupation de l'école, « **je pense qu'il y a moyen d'éviter cela en décidant de rouvrir la classe qui n'aurait jamais dû fermer si nous avions comptabilisé les enfants sur dispositif Ulis !** »

À l'heure actuelle, les élus et les parents d'élèves attendent que les choses bougent.

M.N



Les élèves de maternelle et de primaire sont regroupés dans l'école du Rocher.